



Une antenne-relais pour le réseau mobile installée sur un toit parisien. FOURMY / ANDIA.FR

Investissements records pour les télécoms en 2016

Les consommateurs ne sont pas encore satisfaits des services.

ELSA BEMBARON [@elsabembaron](#)

TÉLÉCOMS Le secteur va mieux, mais les opérateurs Français ont le bourdon. Leurs revenus stagnent, les clients ralentissent et l'État leur en demande toujours plus. « *En dix ans, le chiffre d'affaires du secteur a baissé de 20 % et les investissements ont grimpé de 40 %* », souligne Pierre Louette, le président de la Fédération française des télécoms (FFT), à laquelle Free a choisi de ne pas adhérer).

Portés par les attentes des consommateurs et les exigences du gouvernement, leurs investissements combinés ont atteint un niveau record en 2016 à 8,9 milliards d'euros. C'est l'équivalent des dépenses pour 208 rames de TGV ou 536 collèges. « *Les télécoms sont le seul secteur devant apporter un bien indispensable à tous les Français dans une situation d'hyperconcurrence* », ajoute Pierre Louette. La France fait partie des bons élèves de l'Europe en matière de déploiement de la fibre, avec 26 % des foyers couverts, contre 7 % en Grande-Bretagne, 2 % en Allemagne... et 98 % en Espagne! « *Cette dernière est le seul pays européen où la régulation a été allégée* », note Pierre Louette, dans une pique à peine voilée au régulateur du secteur.

Cette hyperconcurrence profite au portefeuille des consommateurs français. Les tarifs y sont plus bas que dans les grands pays européens: 18 euros en moyenne pour le fixe en France et 10 euros pour le mobile, contre respectivement 21 et 30 euros en Allemagne, ou 25 et 23 euros en Italie, selon l'étude d'Arthur D. Little dévoilée mardi matin par la FFT.

Les Américains sont hors concours, avec des prix moyens de deux à cinq fois plus élevés que ceux relevés en France.

Fréquences sous tension

Cette contraction des prix n'empêche pas les Français de consommer toujours plus de services de télécommunication. En dix ans, le nombre de cartes SIM en circulation en France a progressé de 60 %, à 83,5 millions. La consommation Internet sur mobile a été multipliée par 4 000 - elle était certes très basse il y a dix ans. Cette boulimie se traduit par une très forte dépendance au mobile, avec 95 % des Français qui jugent l'accès au réseau indispensable alors que seulement 82 % sont satisfaits de leur fournisseur d'accès à Internet. Cela explique aussi leur

propension à protester avec véhémence quand il ne fonctionne pas (*lire ci-contre*).

Incontournables, indispensables, les réseaux mobile sont aussi le fruit d'âpres négociations entre les opérateurs et le gouvernement. Ces discussions portent sur les licences qui sont leur sont accordées pour leurs réseaux mobile. Elles mettent en balance le montant des redevances versées à Bercy, le prolongement de licence et les engagements de couverture demandés aux opérateurs. « *Il faut désormais que l'État oriente sa politique en faveur de l'investissement au bénéfice de l'amélioration de la couverture* », tranche Pierre Louette.

Les résultats de ces négociations compliquées sont attendus d'ici à la fin de l'année. Conséquence, les représentants des opérateurs télécoms ne manquent pas une occasion de fronder contre les impôts spécifiques à leur secteur. Les opérateurs mettent en avant les charges qui les frappent, en plus de l'impôt sur les sociétés: taxes sur les services de télévision, redevance pour copie privée, Ifex, licences mobiles... Ce qui aboutit à une « *fiscalité inéquitable, les opérateurs télécoms étant treize fois plus taxés, en pourcentage de leur chiffre d'affaires, que les géants d'Internet* », estime la FFT. Conscient qu'une suppression de taxe n'est pas envisageable, Pierre Louette évoque une réallocation de certaines taxes. « *La taxe Coppé sert à financer l'audiovisuel public... quel rapport avec les réseaux? Il faut réfléchir à la manière d'encourager le développement des réseaux par une fiscalité incitative* », ajoute Pierre Louette. ■

ÉVOLUTION DES INDICES DE PRIX À LA CONSOMMATION D'UN ÉCHANTILLON DE PRODUITS, base 100 en 2010

Sources : Insee, Arthur D. Little

